

Protection des données & Droit à l'image

J'accepte :

1) Que mes données fasse l'objet d'un traitement conjoint par la Mairie de Varennes-Jarcy et le club de danse varennois.

« Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par la Mairie de Varennes-Jarcy, prise en la personne de son Maire et le Président du club de danse varennois pour l'envoi d'invitations, la gestion du suivi des présences et de la facturation au repas/thé dansant.

La Mairie de Varennes-Jarcy a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Pour certaines finalités concernant la facturation, la collecte des données obéit à une obligation légale.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services municipaux en charge de la gestion des inscriptions et de la régie de recettes, la trésorerie principale de Yerres, les membres du bureau du Club de Danse Varennois pour la gestion des invitations.

Les données sont conservées pendant 10 ans (durée de conservation d'utilité publique pour les régies de recettes).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Les personnes sont informées que pour les finalités liées à la facturation, le droit à l'effacement, à la portabilité et d'opposition ne sont pas applicables.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : accueil@varennes-jarcy.fr - cdv-varennes-jarcy@orange.fr

2) Que la commune procède à la réalisation de photographies et de vidéos afin de promouvoir sa manifestation. J'autorise la commune à utiliser les images réalisées dans ce cadre pour une diffusion dans la presse écrite municipale, sur le site de la commune, les réseaux sociaux, la chaîne You Tube.

Le Maire de la commune de Varennes-Jarcy a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Varennes-Jarcy et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée d'un an.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter accueil@varennes-jarcy.fr/ mairie de Varennes-Jarcy, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

REPAS DANSANT et THÉ DANSANT

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

Gymnase Sandrine Martinet - Chemin des Aufrais - 91480 Varennes-Jarcy

Orchestre :

Delphine LEMOINE
2 musiciens et 1 chanteur

Le Club de Danse Varennois et la Municipalité de Varennes-Jarcy vous invitent à un grand moment de convivialité. Ils vous proposent au choix :

Un **repas festif** à 12h00 suivi d'un thé dansant : **46€** par personne tout compris

Attention : Réservation et règlement obligatoires avant le 30 septembre*

En apéritif : Marquise au crémant et ses amuses-bouches servis à table
Eaux minérale et gazeuse, jus de fruit

Au menu :

- « Choucroute » avec une saucisse de Strasbourg, une saucisse fumée de Montbéliard, une rondelle de saucisson fumé, une tranche de palette demi-sel, pommes vapeur, moutarde
- Duo de fromages : Saint-Nectaire et Fourme d'Ambert, salade au vinaigre de Xérès
- Tarte fine aux framboises, coulis de fruits rouges
- Café/thé

Boissons :

Vins blanc et rouge/ Eaux minérale et gazeuse

OU

- Un **thé dansant** de 15h à 19h places limitées : **14€** - **Réservation et règlement obligatoire avant le 11 octobre 2024.**



BON DE RÉSERVATION

A retourner à l'adresse suivante accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC :
CDV - Mairie de Varennes-Jarcy - Place Aristide Briand - 91480 Varennes-Jarcy

Mr et/ou Mme _____

Adresse : _____

N° téléphone : _____ Mail _____

Réserve pourpersonne(s) - 46,00 x =€

Réserve pourpersonne(s) - 14,00 x =€

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

*Ces sommes seront conservées si le désistement intervient après le 2 octobre 2024. Les chèques seront encaissés après le 13 octobre 2024.